

Bulletin d'adhésion

Remettre un RIB et signer le mandat de prélèvement SEPA.
À retourner par mail ou courrier à l'adresse suivante :
Fédération SUD Commerces & Services au 7 rue Vicq d'Azir 75010 Paris
Mail : federation@sudcommercesetservices.fr / Téléphone : 01 40 35 31 41

Mme Mr Nom : Prénom :

Adresse personnelle : code postale : Ville :

date de naissance : mail : Téléphone :

Entreprise : Groupe : Région ou périmètre :

Adresse du lieu de travail : code postal : Type de contrat :

Secteur d'activité : N°convention collective : Activité professionnelle :

Salaire net mensuel : € Montant mensuel de la cotisation (0,5% du salaire net) €

Les prélèvements sont effectués tous les 5 du mois (un échéancier vous sera envoyé). Les montants pourront être réajustés annuellement en fonctionnement des décisions prises démocratiquement au sein de mon Syndicat concernant le taux de cotisation syndicale. **Remettre un RIB et signer le mandat de prélèvement SEPA**

À Le

SIGNATURE :

Mandat de prélèvement SEPA

RUM - Référence Unique de Mandat. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DÉBITEUR :

Nom et Prénom du débiteur :

Adresse : Code postale : Ville : Pays : France

IBAN : BIC :

Fait à : Le

SIGNATURE :

CREANCIER : FR 08 ZZZ 863 0F0- Identifiant Créancier SEPA / SIREN: 000000000

Nom du créancier : SYNDICAT SUD COMMERCE ET SERVICES

Adresse : 7 rue Vicq d'Azir 75010 Paris, France

Paiement récurrent / Répétitif

Note : Vos droit concernant le prélèvement sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à : Section / Syndicat :